

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme NICOLE BRODEUR, présidente de la commission
Mme FRANCINE SIMARD, commissaire
M. DAVID HANNA, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE SECTEUR BRIDGE-BONAVENTURE :
RENOUVELER UN TERRITOIRE URBAIN MORCELÉ**

COLLOQUE

**PANEL 4 : SOUTENIR LA MISE EN RÉSEAU D'ESPACES PUBLICS PAR UNE TRAME
VERTE**

Séance tenue le 5 septembre 2019
PLAZA CENTRE-VILLE
777, boulevard Robert-Bourassa
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2019

PANEL 4 : SOUTENIR LA MISE EN RÉSEAU D'ESPACES PUBLICS PAR UNE TRAME VERTE

MOTS DE L'ANIMATEUR, M. Akos Verboczy 1

PANÉLISTES INVITÉS :

Mme Aurélie Genries 2

M. Éric Robitaille 8

M. Alexandre Beaudoin 15

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Mme Céleste Cordonnier..... 31

M. Daniel Chérubin 32

M. Vianney Bélanger 34

Mme Karine Triollet..... 39

M. Charles Bergeron..... 42

Mme Pascale Fleury 47

M. David Hanna, commissaire 51

AJOURNEMENT

PANEL 4

SOUTENIR LA MISE EN RÉSEAU D'ESPACES PUBLICS PAR UNE TRAME VERTE

5

MOT DE L'ANIMATEUR

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

10

Alors si vous voulez bien, on va commencer notre atelier. Juste pour que vous vous assuriez que vous êtes à la bonne place, nous sommes dans l'atelier numéro 4, qui s'intitule « Soutenir la mise en réseau d'espaces publics par une trame verte ».

15

Donc, voici pour nous parler de cette thématique, il y a vous, hein, parce qu'il y a une période de questions et d'interventions qui est prévue, après les panélistes. Mais pour ouvrir le jeu, il y a trois personnes qui sont venues nous parler de cette question de la trame verte. Il y a Aurélie Genries, qui est chargée de projet en Environnement chez Nature-Action; il y a Éric Robitaille qui est chercheur à l'INSPQ, à l'Institut national de santé publique du Québec; et Alexandre Beaudoin, qui est conseiller en biodiversité à l'Université de Montréal.

20

Je vais faire des présentations plus longues avant leur intervention. Alors la formule, c'est que chaque panéliste va nous parler pendant environ dix minutes. Après les trois interventions, il va y avoir un petit échange entre les panélistes de peut-être de dix, quinze minutes dépendamment de tout ce qu'ils voudront rajouter. Et après, ça va être à votre tour, vous pourrez vous présenter au micro, poser vos questions. Et, on a quand même prévu trente, quarante minutes pour cet échange avec la salle.

25

30

Donc, sans plus tarder, je vais vous présenter notre première présentatrice. Il s'agit d'Aurélie Genries, qui est titulaire d'un doctorat en biologie des populations et écologie. Elle travaille donc chez Nature-Action à la mise en place de la Ceinture et Trame verte et bleue du Grand Montréal — donc c'est pertinent avec ce qu'on regarde d'aujourd'hui — et en planification.

35 D'une part, elle a récemment conduit l'élaboration de plans d'action pour la gestion des milieux naturels des villes et MRC du corridor forestier du Grand Couteau ainsi que de la MRC de Marguerite d'Youville, des plans d'adaptation aux changements climatiques pour Varennes, Saint-Zotique. Et elle m'a dit qu'il y a plein d'autres choses en plus, mais elle ne peut pas tout mettre ce qu'elle a fait, mais je pense qu'elle va nous parler de ce qui est pertinent ici pour nous. Et, vous avez donc dix minutes de présentation. On vous écoute.

40 **Mme AURÉLIE GENRIES :**

Merci.

45 Vous m'entendez, c'est bon. Parfait, je vais prendre le pointeur s'il vous plaît. Donc, bonjour tout le monde. Merci d'être venus si nombreux. Même si ce n'est pas moi qui suis derrière ça, je trouve ça toujours très important que la population soit impliquée dans les consultations.

50 Comme ça vient d'être dit, je travaille, entre autres, sur la ceinture et la trame verte et bleue du Grand Montréal. Donc, je vais vous parler de connectivité bleue et verte, à grande échelle, aujourd'hui. Et, puis, je passerai la parole aux autres présentateurs qui vont vous montrer de façon plus précise des projets qui pourraient être réalisés et vous inspirer pour votre quartier.

55 Rapidement, je vais vous parler de Nature-Action Québec; qu'est-ce qu'on entend par ceinture et trame verte et bleue; de quel territoire il s'agit; plein de façons de passer à l'action, puis de concrétiser à travers des projets de plus ou moins grande envergure à cette connectivité. Et puis, des solutions pour la mise en œuvre de projets qui pourraient vous inspirer.

60 Donc rapidement, Nature-Action Québec, c'est un organisme à but non lucratif. On est situé sur la Rive-Sud de Montréal, mais dans le fond, on travaille un peu partout dans le Grand Montréal. Notre mission, depuis plus de trente (30) ans, c'est d'accompagner les municipalités vers l'application, en général, de meilleures pratiques en environnement, donc aussi bien en développement durable qu'en gestion des matières résiduelles. On couvre beaucoup de secteurs avec une très grosse équipe pour pouvoir le faire.

65 Donc, plusieurs axes d'activité que je ne développerai pas ici, mais si jamais vous aviez des questions par la suite, ça me fera plaisir de vous répondre.

70 Donc, la ceinture et trame verte et bleue, qu'est-ce que c'est? Et qu'est-ce qu'on entend par ce terme-là? Donc l'idée, comme vous pouvez y voir sur l'écran, c'est d'avoir une continuité et une connectivité écologique, que ce soit via un corridor continu — je m'excuse, je pointe d'un seul côté — ou à travers ce qu'on appelle un corridor vert en pas japonais.

75 Dans les deux cas, ça va permettre à la faune de pouvoir passer d'un milieu forestier à un autre. Et puis, c'est un concept qui n'est pas nouveau même si on le développe pour Montréal, il est né dans les années 30. C'est Londres la première ville à s'en être dotée d'une. La dernière en date, à ma connaissance, étant Toronto en 2005.

80 Donc, il y a plusieurs objectifs derrière ça. Il y a la fonctionnalité évidemment. C'est les biens et services qui sont rendus par les milieux naturels, en général. Il y a la pérennité, notamment, en lien avec le contexte des changements climatiques, et puis il y a l'accessibilité : que les gens puissent avoir accès donc au milieu naturel.

85 Donc, comment on peut faire ça? Bien, en l'intégrant dans des objectifs et puis au niveau des outils d'aménagement, je pense que ce qui est lié à la consultation publique.

90 Donc, la ceinture et trame verte et bleue du Grand Montréal, c'est un très grand territoire, donc vous voyez, au milieu, l'île de Montréal. On parle d'un territoire qui recouvre 1,7 million d'hectares. Ce qui n'est pas tant que ça. C'est un petit territoire par rapport à l'immensité du Québec. Mais, c'est là que se situe la moitié de la population québécoise, d'où l'enjeu et la pression sur les milieux naturels. Et puis, on le voit, le manque de milieux naturels, donc de verdure sur l'île de Montréal.

 Donc, pourquoi c'est important d'avoir cette ceinture et trame verte et bleue? Voyez ici une carte qui date de plusieurs années et qui vous montre la différence de température entre, donc en milieu, un secteur industriel par exemple au nord-est. Vous voyez ici où il fait près de

95 41 degrés et dans le même temps dans le parc urbain, on a 23 degrés, donc une différence de plus de 17 degrés. Ce qui est vraiment majeur entre donc les deux milieux qui sont séparés finalement d'une faible distance.

100 Donc, ici, juste pour information, donc une carte des îlots de chaleur du secteur, à un peu plus grande échelle, donc qui vous montre effectivement qu'ils sont nombreux sur l'île de Montréal.

105 Un effet des îlots de chaleur — il est majeur et il est sur la santé, et puis Éric Robitaille vous en parlera juste après — c'est que ça a un impact direct en termes de mortalité. Il y a eu une canicule, vous en avez sans doute entendu parler, en 2003 en Europe. Ça a causé 70 000 morts en plus que la normale, si je puis dire. Et puis, il y a l'agrile du frêne aussi qui a embarqué récemment ici. Il est arrivé aux États-Unis avant d'arriver au Québec, donc on a déjà des statistiques qui nous permettent de montrer son impact.

110 Puis ce qui a été montré donc, c'est une hausse des décès de cause pulmonaire, plus de 6 000, et 15 000 liés à tout ce qui est cardiovasculaire. Donc, ça, c'est dans les états américains où les frênes ont été décimés, d'où l'importance de replanter puis d'anticiper, finalement, cette perte de milieu, de canopée en zone urbaine.

115 Donc, comment on peut passer à l'action finalement; quel genre de projet on peut réaliser. Donc, on peut le faire à plusieurs échelles avec l'idée de retrouver ce type de milieu là, donc avec de la connectivité, et puis donc, de la verdure qui va permettre de briser les îlots de chaleur en plus d'assurer un passage, et puis des milieux de vie aux différentes espèces.

120 Donc une façon d'agir, c'est en travaillant au niveau de l'aménagement du territoire. Donc, qu'est-ce qu'on entend par là? Bien, c'est l'ensemble des outils urbanistiques, finalement, tous les outils, dont les municipalités disposent, réglementaires et légaux, que ce soit pour protéger ce qui existe déjà, pour le restaurer ou pour le mettre en valeur. Donc, il y a de nombreux outils qui sont disponibles.

125

Donc, le PMAD, c'est le Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Au niveau des MRC, on a les schémas d'aménagement et de développement. Au niveau municipal, on va avoir les plans d'urbanisme. Avec plusieurs autres outils, que je ne détaillerai pas ici, mais qui permettent finalement de réglementer la façon dont on va vouloir qu'un quartier soit aménagé.

130

Un de ces outils-là, bien c'est de travailler en amont, c'est de le planifier avec des plans d'action en développement durable, qui vont relier à la fois le volet social, le volet économique et le volet environnemental, finalement, pour qu'il y ait une cohérence au développement et à l'aménagement du territoire.

135

Il y a aussi ce qu'on appelle les PPU, les plans particuliers d'urbanisme, eux aussi vont être un peu plus contraignants que les plans d'urbanisme puis un exemple ici, c'est un quartier Borderouge à Toulouse où on voit que ce plan a permis de favoriser la densification et aussi le verdissement d'un milieu urbain, donc fortement fréquenté.

140

Et les plans d'adaptation aux changements climatiques qui existent aussi... qui ont le vent en poupe, si je puis dire. Donc, plusieurs planifications, notamment au niveau provincial aussi, et financements qui sont disponibles pour pouvoir les réaliser.

145

Donc, ça, c'est tout ce qui était réglementaire, donc tout ce qui est planification. Je dirais ce qui vient en amont. Après, il y a deux façons d'agir sur le terrain, mais plusieurs, c'est de restaurer. Donc ramener, finalement, des milieux naturels et la connectivité là où on l'a perdue. Donc, en renaturalisant donc avec des arbres, mais aussi avec des arbustes et puis des plus petits végétaux.

150

Donc, ici c'est un exemple d'un parc qui a été réalisé donc à Belœil. On avait un parc urbain au départ qui était juste engazonné avec un bâtiment et cours d'eau artificialisé qui était sujet à beaucoup de problématiques d'inondation. Donc, il y a eu un travail de réalisé pour revégétaliser le site et puis en faire une zone de démonstration. Donc, quand je vous parlais de planification, ça, c'est un exemple de comment le secteur a été découpé, si je puis dire, avec des stratégies de verdissement différentes par zone.

155

Et puis, finalement, ici vous voyez ce qu'il en a été du projet, entre avant et puis après. Donc, vous voyez en haut à gauche la zone complètement engazonnée et puis l'îlot de fraîcheur que c'est devenu aujourd'hui.

160

Un autre exemple, souvent ce sont les cours d'école qui sont de gros îlots de chaleur. Donc, ici encore un exemple à Belœil avec l'École Saint-Mathieu. Donc, on voit la planification avec les arbres projetés en arrière-plan, si je peux dire. Et puis, c'est un projet qui a été réalisé, c'était intéressant ici, avec les enfants qui sont venus faire la plantation — vous voyez la photo en bas à droite — directement dans leur cour d'école.

165

Ici, des verdissements de ruelle qui peuvent être faits aussi, des exemples avec des photos prises à Saint-Léonard et sur Le Plateau-Mont-Royal. Donc, là aussi, on va chercher plus d'air frais, si je puis dire, et puis également avec les pavés alvéolés que vous voyez au milieu de la ruelle, qui vont permettre l'infiltration des eaux de ruissellement donc limiter l'impact des coups d'eau qu'on s'attend à avoir de plus en plus dans le cadre des changements climatiques.

170

Stationnement écologique, un autre exemple de ce que les municipalités peuvent réaliser. Donc, plus de verdissement et évidemment aussi des bassins de rétention, des fossés qui vont permettre la captation des eaux de pluie, le revêtement aussi, la couleur du revêtement va pouvoir jouer sur la levée d'eau, donc la réflectance finalement de la chaleur et de la lumière du soleil. Donc la température qu'il va globalement faire sur le site.

175

À plus grande échelle, ici, d'autres bassins de rétention, donc, en lien, là, également avec la rétention de l'eau pour les grands coups d'eau.

180

Ici aussi, un autre exemple de projets qui peuvent être réalisés, c'est les toitures vertes. Ce n'est pas toujours possible, mais sur certains bâtiments, ça l'est. Donc, là aussi, on va aller briser l'îlot de chaleur en plus de récupérer les eaux de pluie. Ça va apporter donc — quelques chiffres que je vous ai sortis — donc ça va être plus frais en été, ça va être plus chaud en hiver aussi. Donc, économie de coûts, d'entretien, et, puis, en plus de ça, il y a le côté visuel de la

185

chose, on voit des murs végétalisés derrière donc ils sont plus intéressants d'un point de vue esthétique.

190 Ici, les tours Bosco, peut-être que vous avez déjà vu passer ça dans les nouvelles. C'est à Milan qu'elles ont été construites, avec des végétaux qui ont été vraiment prévus à tous les étages. C'est certain que le climat n'est pas le même à Milan et à Montréal, mais c'est une idée aussi, une piste de réflexion à avoir pour amener de la fraîcheur en plus d'un côté esthétique en ville.

195 Et un autre projet de développement, pas encore réalisé, en Chine : une ville forêt. C'est comme ça qu'ils l'appellent. Donc, vous voyez vraiment les habitations sont complètement immergées finalement dans la végétation.

200 Donc, rapidement, juste quelques solutions pour la mise en œuvre de projets qui pourraient vous inspirer.

En conclusion, oui, c'est ma dernière diapo.

205 Dans le fond, souvent on dit « mais comment on peut le faire? ». Il y a des financements qui sont disponibles que ce soit au niveau du gouvernement provincial ou fédéral. Parfois, ça va être une tarification locale, dans le sens où les habitants du quartier vont pouvoir bénéficier des lieux gratuitement et puis ceux qui viennent de plus loin auraient un quelque chose à payer. Donc, il existe plusieurs, en fait, bailleurs de fonds qui sont disponibles et puis qui peuvent être à aller
210 chercher pour réaliser vos projets.

Donc merci à tous pour votre attention, et je vais laisser la parole à monsieur Robitaille.

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

215
Merci beaucoup.

Alors, maintenant, on va entendre donc monsieur Éric Robitaille, et je vais faire sa biographie plus longue.

220

Alors monsieur Robitaille détient un doctorat en études urbaines. Il travaille depuis 11 ans à l'Institut national de santé publique à titre de chercheur d'établissement. Il est aussi professeur adjoint de clinique au Département de médecine sociale et préventive à l'Université de Montréal. Il se spécialise dans l'étude des liens entre les caractères de l'environnement bâti, l'alimentation et l'activité physique. Il est l'auteur et coauteur de plusieurs rapports et de quelques articles scientifiques décrivant l'environnement bâti au Québec et de ses liens avec de saines habitudes de vie.

225

Alors, Monsieur Robitaille, vous avez dix minutes.

230

M. ÉRIC ROBITAILLE :

Merci.

235

Bon, donc, moi je vais vous parler des espaces verts et la santé. Pour vous dire, en premier lieu, que la plupart de mes diapositives, on s'inspire d'une publication qu'on a faite à l'Institut national de la santé publique du Québec, qui porte sur les espaces verts, de ses liens avec la santé, puis comment on peut aménager des espaces verts pour qu'ils soient le plus favorables possible à la santé.

240

Cela dit, si vous voulez avoir plus d'informations détaillées sur qu'est-ce que je vais dire aujourd'hui, bien vous pouvez aller consulter la publication, j'imagine que les diapos vont être disponibles sur le site Internet après.

245

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

Oui.

M. ÉRIC ROBITAILLE :

250

Bon, vous allez pouvoir consulter notre publication à l'Institut, sur le site de l'Institut.

255

Donc, pourquoi que la santé s'intéresse aux parcs et espaces verts, bien, dans le fond, nous, on a réalisé une recension des écrits scientifiques qui montrent qu'il y a beaucoup de liens entre les caractéristiques des espaces verts, leur localisation, leur accessibilité, puis la santé des personnes.

260

Ma collègue Aurélie en a parlé un peu tantôt, là, sur certains impacts sur les maladies cardiovasculaires des îlots de chaleur. Bien, c'est un peu ça qu'on a fait à l'Institut, là. On a répertorié un ensemble d'études qui traitaient des liens entre, soit les caractéristiques intrinsèques d'un parc et espace vert — par exemple, les services qui sont disponibles à l'intérieur du parc et espace vert comme, par exemple, les terrains de soccer, les lieux pour que les enfants puissent pratiquer des activités physiques — que ça a un impact sur la santé puis aussi le rôle aussi que peut avoir le parc et espace vert comme réduction de la température en environnement urbain.

265

Tous ces éléments-là du parc et espace vert ont un lien soit avec la santé physique ou soit avec la santé mentale de la population; santé physique comme les maladies cardiovasculaires, par exemple.

270

Ça ne date pas d'hier, là, que la santé publique s'intéresse à l'impact des parcs et espaces verts sur la santé, là, ici, je vous ai mis une citation, là, d'Ulrich en 1984, lui, son étude portait sur la réhabilitation des patients à la suite d'une chirurgie dans un hôpital. Il a montré que les patients qui avaient une vue sur des parcs et espaces verts — là, j'imagine que c'était plus beau que ça en vraie vie. Ce n'était pas ces petits buissons-là sur le schéma. En tout cas, l'étude ne le dit pas, là.

275

Mais les patients qui avaient une vue sur ces arbustes-là se rétablissaient plus vite que les patients qui avaient une vue sur les murs de brique de l'hôpital. C'est anecdotique, mais

280 c'était pour vous dire que ça fait longtemps que la santé publique s'intéresse à l'impact des parcs et espaces verts sur la santé.

Ici, bon, le géographe en moi n'a pas pu s'empêcher de réaliser une carte du secteur.

285 Ici, j'ai pris la carte de la canopée de la région de Montréal, puis j'ai illustré... L'Organisation mondiale de la santé, eux autres, ils disent que chaque citoyen devrait avoir accès à un parc et espace vert d'au moins 0,5 hectare à 1 hectare, à moins de 300 mètres. Là, j'ai localisé tous les parcs et espaces verts de 0,5 à 1 hectare du quartier; après ça, j'ai fait des zones tampons autour de chaque parc et espace vert pour identifier les secteurs où il n'y avait pas de
290 parc et espace vert à moins de 300 mètres.

Donc, vous avez ici, je ne sais pas c'est qui qui travaille sur le projet ici, là, mais il y a du travail à faire. Toutes les zones qui ne sont pas dans les zones plus gris foncé, c'est des zones où est-ce qu'il n'y a pas accès à un parc et espace vert à moins de 300 mètres. Ça peut vous donner
295 des idées sur le potentiel, que le quartier a à mettre en place des parcs et espaces verts qui soient d'une superficie considérable.

Donc, dans notre recension des écrits, les articles qu'on a récoltés, c'est ceux qui portaient spécifiquement sur le lien que peut avoir le parc et espace vert sur la santé de la
300 population. Mais, chaque article disait en conclusion comment on pourrait optimiser ces parcs et espaces verts qu'ils soient le plus favorables possible pour la santé puis qu'ils soient, dans le fond, le plus utilisés possible.

Ça, ici, je vous mets en résumé le résultat de nos travaux. Par exemple, pour une
305 planification concertée, une meilleure utilisation des parcs et espaces verts qui, ultimement, peut favoriser la santé de la population, bien ça prend une implication des usagers dans la planification. Je pense que c'est l'exercice qu'on fait aujourd'hui, j'imagine.

310

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

Absolument.

315 **M. ÉRIC ROBITAILLE :**

Oui, absolument. Donc, on va atteindre les objectifs de fréquentation du parc et espace vert. Une consultation de la population et des organismes du milieu permet de mieux cibler les usages que va avoir le futur parc et espace vert.

320

Une consultation favorise également l'engagement des citoyens dans le projet ainsi que sa pérennité, du projet. La consultation peut également prévenir certains écueils inattendus. Par exemple, on a vu dans notre recension des écrits que, quand on aménageait un parc et espace vert, oui, ça peut avoir un bénéfice sur la santé mentale et physique de la population, mais aussi ça peut avoir certains impacts aussi sur — il y en a qui avait peur que ça augmente le niveau de criminalité, ou qu'on mette les parcs et espaces verts dans des endroits où est-ce que les revenus sont élevés donc l'embourgeoisement de certains quartiers.

325

Donc, nous, dans le fond, en santé publique, on vise une réduction des inégalités sociales de santé, mais si on verdit seulement les quartiers riches, bien, notre but en santé publique n'est pas atteint.

330

Après ça, comment s'assurer que les espaces verts, bien, ils sont fréquentés. On a recensé trois points qu'on pourrait travailler : l'aménagement, l'entretien puis la promotion des espaces verts.

335

Pour ce qui est de l'aménagement, l'aménagement d'un parc et espace vert devrait cibler plusieurs groupes de la population, pas juste les jeunes par exemple, mais les personnes âgées aussi, puis les personnes d'âge moyen aussi pour qu'ils soient le plus utilisés possible. Les saisons, bien, pas juste faire des parcs et espaces verts où est-ce qu'on peut les utiliser l'été, mais

340

comme on est au Québec, là, bien on a l'hiver fait qu'on devrait aménager selon aussi l'hiver. Aspect relié à l'histoire aussi : faire un lien entre parc et espace vert et l'historique du quartier.

345 Pour ce qui est de l'entretien, bon, il faut que ce soit propre, sécuritaire, bien entretenu —
parce qu'on a regardé dans les études que la perception de sécurité sur l'utilisation d'un parc et
espace vert, c'était un facteur qui était quand même assez important dans la population —
biodiversité, je pense mes collègues panélistes vont plus en parler. Ils sont plus experts que moi
dans la biodiversité. Aussi quand on fait des espaces verts, bien, ne pas mettre des espèces
allergisantes.

350 Puis finalement, promotion aussi, bien quand l'espace vert est construit, bien, continuer à
favoriser son utilisation par des événements sportifs, des marchés, des festivals ou des journées
thématiques ou reliées à des groupes spécifiques.

355 Ici, là, je voulais, je ne les énumérerai pas tous là, mais quand vous allez pouvoir aller
consulter ma présentation sur le site Internet, je vous ai mis un *listing*, un peu, des outils qu'on a
recensés au Québec, là, qui pourraient vous aider à aménager le plus adéquatement possible un
parc et espace vert.

360 Je vais vous parler plus du dernier picot, qui est l'évaluation d'impact sur la santé qu'on
préconise beaucoup à l'Institut national de santé publique, qui est un processus qui se met en
branle dès les premières étapes de planification d'un projet. Dans le fond, c'est pour qu'on, avec
l'évaluation d'impact sur la santé, on optimise le projet pour qu'il soit le plus favorable possible à la
santé. Ça fait qu'on regarde tous les aspects, pas juste les parcs et espaces verts. Mais comme
365 par exemple, il y a l'autre panel qui travaille sur le transport actif et sécuritaire, bien dans le fond,
l'évaluation d'impact sur la santé va regarder aussi cet aspect-là. Elle va regarder tous les aspects
qui touchent la santé, puis on va essayer de proposer des recommandations pour que le projet
d'aménagement soit le plus favorable possible à la santé. C'est comme l'évaluation d'impact sur
l'environnement sauf que, elle, elle *focusse* sur la santé des populations.

370

Bon, ici, là, je vous montre l'étape de l'évaluation d'impact sur la santé, ça se découpe en plusieurs — ça dépend aussi de la grandeur du projet. On n'est pas obligé de suivre exactement toutes les étapes qui sont montrées ici, là, mais c'est une approche qui est flexible, l'EIS. Puis je voulais faire — je peux faire une pub?

375

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

Bien sûr.

380

M. ÉRIC ROBITAILLE :

Dans le fond, on a un appel de projets pour financer des EIS en ce moment à l'Institut national de la santé publique, là. Je n'ai pas mis une *slide*, là, mais si vous allez dans Google, vous tapez « Appel de proposition et relation d'impact sur la santé INSPQ », je suis certain que vous allez atterrir sur la bonne page. Puis, je pense qu'il y a — je m'en souviens plus le montant du financement, mais il faut le faire en collaboration avec votre CISSS ou votre CIUSSS de votre région, puis vous pouvez avoir du financement pour préparer ce genre d'évaluation d'impact sur la santé. Mais j'ai parlé avec la DSP ici de Montréal, puis je pense qu'il y a un projet qui ressemble un peu à un EIS pour le secteur, ça ressemble à l'EIS, mais il n'est pas appelé EIS, mais je sais qu'il y a du monde qui travaille sur l'impact du projet sur la santé de la population. Mais si vous voulez regarder ça pour d'autres projets de parcs et espaces verts ou tout autre projet d'aménagement, vous pouvez aller regarder le EIS puis là, on fait des appels de proposition pour financer des évaluations d'impact sur la santé.

385

390

J'ai fini ma *toune*.

395

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

Est-ce que vous êtes dans la conclusion?

400

M. ÉRIC ROBITAILLE :

Oui.

405

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

Oui, alors merci beaucoup. Merci.

410

Alors notre dernier panéliste, il s'agit d'Alexandre Beaudoin, qui est depuis peu détenteur d'une maîtrise... non, d'une deuxième maîtrise. C'est ça parce qu'il m'a dit : « Ouais, c'est marqué que je suis en cours d'étude, mais là, j'ai eu mon papier. » Alors je vais lire ce qu'il y a là, puis vous complétez.

415

Alexandre est diplômé d'un baccalauréat en biologie à l'Université de Sherbrooke et d'une maîtrise en environnement et développement durable à l'Université de Montréal. C'est à ce moment qu'il met en place l'initiative P.A.U.S.E. (pour Production Agricole Urbaine Soutenable Écologique) sur le campus universitaire. Naturaliste pendant une dizaine d'années, il est actuellement conseiller en biodiversité à l'Université de Montréal en développement durable ainsi qu'apiculteur et formateur au sein de la coopérative d'apiculture urbaine, Miel Montréal, qu'il a lui-même fondée. En 2016, il entame une maîtrise en écologie à l'Université du Québec en Outaouais qu'il termine en septembre 2019. Bravo! Et cette maîtrise portait sur l'élaboration de corridor écologique en milieu urbain.

420

425

Je pense que c'est beaucoup pour cet aspect-là que vous êtes parmi nous aujourd'hui.

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

Oui.

430

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

435 Alors vous avez dix minutes pour nous en parler.

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

440 Super. Merci beaucoup de nous inviter ici pour présenter ces idées-là.

 Les corridors écologiques urbains, on en parlait beaucoup, en fait, une rencontre avait lieu à l'automne 2015. On était plusieurs : 14 projets en cours à Montréal. Tout le monde utilisait les termes « lien vert », « corridor vert », « corridor écologique »; 14 projets.

445 Finalement, c'était un gros flou, une définition un peu fourre-tout en même temps, ce qui a amené justement à cette deuxième maîtrise-là dont on parlait, qui finalement a été complétée dernièrement.

450 Dans cette maîtrise-là, j'ai tenté d'évaluer la gouvernance, les forces, faiblesses, opportunité et menace, puis aussi, donner une définition à ce que c'est. Je vais en présenter quelques idées ici. Sinon je vais vous montrer aussi — l'idée aujourd'hui, c'était faire rêver ou vous inspirer, c'est ce qu'on nous avait dit — donc beaucoup d'images de projets qui sont en cours à Montréal, pour montrer que ça se fait déjà.

455 Au début en 2014, on était un peu fous quand on est arrivés avec des projets comme ceux-là, des liens à travers la ville. On avait un défi. Aurélie a présenté justement le type de connectivité tantôt en continu ou en pas japonais. Évidemment dans un contexte où on a une trame urbaine très développée, on va parler de pas japonais principalement pour la connectivité, mais ça a quand même de très belles fonctions au niveau de la biodiversité.

460 Donc, mon chapeau c'est biologiste principalement, spécialisé en biodiversité urbaine. Je vais prendre la position justement de cette biodiversité-là à travers la présentation. Il y a plusieurs

bénéfices, cobénéfices qui sont très bons aussi pour la santé publique et pour l'adaptation des villes aux changements climatiques.

465

Bon, la définition; ça, ça a été long. Ça a été 25 entretiens, beaucoup d'heures de discussion pour en arriver à quelque chose qui est assez consensuel, qui est très long. « *Lien pour la biodiversité locale, constitué d'arbres, unissant des espaces verts existants dans [la trame verte], la trame urbaine, par une approche interdisciplinaire et visant l'atteinte d'une grande diversité d'objectifs propres à chaque milieu. Ces objectifs sont souvent associés aux défis que rencontreront les villes face aux changements climatiques.* »

470

À noter qu'en-dessous, petit astérisque : dans la définition, on a extrait l'aspect récréatif et esthétique des projets de corridors écologiques urbains. Pourquoi? Ce n'est pas parce qu'on ne veut pas les voir esthétiques ou récréatifs, c'est que ce n'est pas la finalité. Quand on utilise le terme « corridor écologique urbain », le but c'est vraiment pour l'écologie, pour les organismes vivants, et tant mieux si en plus on peut en faire une trame active, par exemple, avec des pistes cyclables.

475

C'est important de le spécifier parce qu'il y avait justement un galvaudage au niveau de la définition, puis rapidement, on parlait de corridor écologique, si on mettait des arbres sur le bord d'une piste cyclable. Ce n'était pas tout à fait la même chose.

480

Dans le fond ici, ce qu'on voit ici, c'est le rêve. Ce n'était pas comme ça à l'origine, mais quand on a voulu commencer à aborder le sujet des corridors écologiques urbains, pourquoi, qu'est-ce qui nous animait comme biologiste, c'était la migration des espèces vers le nord avec les changements climatiques. Comment est-ce qu'une espèce fait, une fois arrivée sur Montréal, pour se déplacer puis continuer sa migration avec toute la résistance que peut rencontrer avec le développement urbain, une surface asphaltée bétonnée. Donc on a rêvé, on a fait des tracés comme ça. Si vous regardez spécifiquement c'est où, il n'y a pas vraiment de logique dans les tracés, c'était seulement pour entamer la discussion à ce moment-là.

485

490

495 Corridor vert de cinq écoles, donc, je vais vous présenter trois projets qui sont en cours en ce moment. Celui qui est le plus financé actuellement dans les corridors écologiques, c'est celui-ci, qui est porté par la SOVERDI, la Société de verdissement, qui sont entre autres responsables du Plan d'action canopée. C'est dans Montréal-Nord, je voulais montrer la carte. Donc, on a cinq écoles primaires et secondaires, puis il y a à peu près 15 000 étudiants qui traversent là chaque jour.

500 La volonté d'origine, c'était pour la sécurité des jeunes, pour les enjeux de taxage et autres qu'il y avait dans le secteur. Donc, après sept ans de réflexion, ils sont arrivés à un tracé de corridor écologique pour répondre à ces enjeux-là. Donc, c'est un projet qui est en cours à Montréal-Nord. Vous pouvez aller voir. En créant de l'emploi local, en plus, en faisant du marquage au sol, le paysage change par le corridor écologique.

505 Corridor de biodiversité de ville Saint-Laurent qui est le seul projet de ce type où c'est entièrement piloté et demandé par les élus. C'est vraiment une vision d'élus où est-ce qu'on a décidé de faire un projet qui traverse l'ensemble de l'arrondissement, donc. C'est immense comme arrondissement et c'est un projet qui était évalué à 4,5 millions de dollars, mais c'est presque sûr que si on réalise le projet tel qu'il a été rêvé et dessiné, ça va coûter plus que ça. On le voit ici qui traverse la totalité, vraiment là, jusqu'à la rivière des Prairies et jusqu'à l'échangeur Marcel-Laurin sur le bord de la 40. Donc, on a vraiment un tracé qui se subdivise des fois entre deux liens pour revenir sur le même axe central et se rediviser à nouveau. Donc, c'est des cas de figure, un exemple de ce que ça peut donner.

515 Darlington, ça, c'est le projet que je porte pour l'Université de Montréal. Ce qu'on voit ici c'est une première étape, la porte d'entrée finalement du corridor qui sort du mont Royal. L'objectif c'est vraiment de faire un bras de forêt qui descend dans la ville pour permettre la migration des espèces. Ce projet-là a été réalisé en faisant un concours avec les étudiants de la Faculté d'aménagement, puis les gagnants avaient le financement pour réaliser leur projet par la suite. 520 Donc, on a du mobilier urbain qui a été réalisé à partir de frêne, avec des organisations d'économie sociale. On a du marquage au sol. La réduction du transport, dans le fond, on a

carrément retiré 800 mètres carrés de voie pour les voitures avec ce projet-là pour donner plus d'espace aux citoyens.

525

Mais l'objectif, la biodiversité — notre logo, nous, c'est un renard — principalement. C'est sûr que ça ne sert pas tout à fait aux renards un aménagement comme celui-là, il faut y aller étape par étape. Donc, en commençant, on mise sur les pollinisateurs en général, en commençant. Ça fait que chaque choix de plante se fait pour soutenir des petits bassins de pollinisateurs.

530

J'ai de belles images qui font rêver. Celle-là, fantastique, avait aidé à présenter le projet. Ça, c'est peut-être en 2030 qu'on va être rendu comme ça. On a une opportunité avec les chemins de fer qui sont reconnus pour être déjà des portes d'entrée naturelles pour la biodiversité. Donc, on connecte le mont Royal avec justement ces liens-là. Il y a des enjeux négatifs.

535

On pense à la biodiversité. Je veux que le renard revienne; qu'en est-il du coyote? Il peut l'utiliser le passage lui aussi, une espèce, on pourrait dire, indésirable. Les gens ne veulent peut-être pas l'avoir sur le mont Royal. Nous, encore, des espèces végétales qui sont exotiques envahissantes, et qui pourraient aussi emprunter ces espaces-là. Donc, il y a toujours une lame à deux tranchants, où est-ce que c'est — il y a un enjeu ici à considérer. Il va falloir faire des suivis. Donc si on rêve à des corridors écologiques, il faut comprendre qu'il y a des coûts récurrents qui vont venir quand même avec ces projets-là pour faire le contrôle des espèces qui sont présentes.

540

Dans le fond ici, ce qu'on voit c'est le réel. Je ramène l'image de rêve de 2014, puis on revient sur le 2019. Dans le fond où est-ce qu'on voit justement que là en ce moment tout ce qui est dessiné dessus, c'est des cartes qui sont en cours de réalisation. Donc, oui, on l'a rêvé, il n'y en a pas dans le secteur ici comme on peut voir, mais ce serait aux gens d'ici, ceux qui s'impliquent dans le projet, de commencer à rêver cette connectivité-là en espérant vraiment faire des liens et peut-être aller rejoindre le mont Royal à partir d'ici.

550

Forces, faiblesses, opportunités, menaces à travers les entretiens. Ceux qui sont en rouge évidemment, ça, c'est logique, quand on fait des corridors verts, on aide à plusieurs niveaux, dont l'augmentation de la canopée; permet d'atteindre les sites de la ville avec 17 % qu'on... pas 17 %,

555 25 % de canopée qu'on cherche à développer sur la ville de Montréal. C'est un grand défi, mais par la création de corridors écologiques, on désigne de nouveaux espaces qui étaient minéralisés à l'époque, puis tranquillement on les transforme, puis on crée ces espaces-là pour la biodiversité pour au moins planter des arbres.

560 Des faiblesses, il y a un développement inégal et désordonné. Il n'y a pas de structure pour le moment dans ce qui se fait, c'est un peu selon les mobilisations citoyennes, selon les porteurs de projet qui avaient de belles idées qui poussaient. Et un des enjeux que je voulais soulever aussi, en lien avec ce qu'Éric a mentionné, l'embourgeoisement.

565 Un des enjeux avec les outils qu'on a en ce moment pour favoriser la connectivité pourrait être associé à l'écogentrification. Parce que si on utilise nos outils actuels de connectivité de nos espaces verts, ce qui se produit, c'est que c'est des espaces qui ont déjà des parcs où est-ce qu'on va s'investir pour créer de nouveaux corridors donc on va augmenter les espaces verts dans des zones où il y en a déjà. Puis les espaces très gris et bétonnés ne seront pas intéressants pour la connectivité.

570 Donc, la faiblesse de l'outil, c'est de délaisser davantage ces espaces qui sont déjà gris. Donc la création de zéro d'un parc, les outils de connectivité en ce moment ne s'y adressent pas. Donc il y a une volonté ou un désir, peut-être, de même faire l'étape zéro qui serait de faire ces premiers parcs là pour ensuite aller les connecter à l'existant. Puis ça, c'est encore une fois, une lame à deux tranchants qui peut être dangereuse si elle est mal utilisée. Donc, finalement, amplifier la disparité territoriale.

J'ai parlé des espèces exotiques envahissantes.

580 Pour nos opportunités, bien à Montréal en particulier, il y a l'Alliance forêt urbaine qui a comme comité, qui a créé un sous-comité sur les corridors, donc il y a vraiment un outil qui est en train, qui est mis en place, qui permet de réseauter, en fait, ces connaissances-là entre eux autres.

585 Il y a un *momentum* très fort en ce moment à Montréal. On le voit, il y a des projets qui
sortent de plus en plus; les citoyens sont engagés, sont impliqués. Les corridors ne peuvent pas
se réaliser s'ils ne sont pas portés par les citoyens où les trajets ou les parcours vont se faire.
Donc, il faut vraiment que ces citoyens-là soient présents et puissent s'impliquer, s'occuper des
590 plantes devant chez eux parce qu'on ne peut pas augmenter non plus les coûts d'entretien de
manière faramineuse.

Changement de gouvernance à Montréal, qui a été très positive aussi au développement.
Changement de gouvernance qui aide vraiment beaucoup à la création des corridors écologiques.
Il y a le Programme des parcs qui sort cet automne finalement, je pense que ça va être à l'hiver, à
595 la ville centre. Donc ça va être quelque chose qui va être un outil, une bible, qu'on va pouvoir
utiliser pour asseoir finalement toutes ces réflexions-là sur les corridors écologiques. On n'avait
pas cette littérature-là auparavant, si ce n'est que quelques publications grises, qu'on dit, faites
par la Fondation David Suzuki sur les infrastructures vertes.

600 Sinon, au niveau des menaces, il y avait un manque important d'un acteur pivot. Tout le
monde travaillait un peu de son côté avec son corridor. Dernièrement, depuis à peu près un mois,
on a créé le poste d'acteur pivot qui est à la SOVERDI. C'est une personne qui se tient au courant
de tous les projets en développement et qui essaie de mutualiser les ressources, on essaie de —
on arrête finalement de redévelopper une nouvelle expertise en architecture du paysage, puis une
605 nouvelle expertise en consultation citoyenne, et ainsi de suite, mais qu'on puisse ensemble
partager nos ressources, nos forces avec les autres projets. Donc, ça, c'est en cours, ça fait un
mois, là; donc il n'y a pas eu de livrables qui sont sortis jusqu'à maintenant, mais c'était une de
mes recommandations de maîtrise, puis on voit que déjà que c'est en train de se mettre en place
dans le milieu communautaire.

610 La définition commune, je l'ai mise en bleu, maintenant on l'a — qui a ses faiblesses
aussi, mais au moins on a quelque chose sur lequel se baser. Tous ceux qui ne rentrent pas dans
cette définition-là, bien ce n'est pas qu'on les rejette, c'est qu'il va falloir se doter d'une nouvelle
définition, puis il avoir une catégorisation qui va se faire entre les différents types de projets.
615 Disons que c'est un premier jet dans une direction, mais c'est loin d'être terminé.

620 Ensuite, les faiblesses : faible rétention des porteurs. Si vous remarquez, sur les 25 personnes que j'ai rencontrées dans le cadre de ma maîtrise au départ, il y en a seulement huit qui sont encore en poste actuellement. Donc, toute la connaissance, l'intelligence qui se développait autour des projets se perdait parce que c'est le milieu communautaire, c'est difficile de pérenniser les emplois, les gens avaient des opportunités ailleurs, donc, ça, c'est une grande faiblesse. On espère le régler justement avec l'acteur pivot et avec le programme des parcs qui s'en vient.

625 C'est la fin.

Gouvernance. Je vais juste mettre ça pour terminer parce que ça aussi c'est une des conclusions importantes de ma maîtrise où est-ce qu'on voit comment on met ça en place.

630 Si vous remarquez bien, ça ne part pas d'une initiative citoyenne. Puis ça, c'était ce que je croyais, une de mes hypothèses au début. Pour qu'un projet comme celui-là voie le jour, c'est vraiment les experts et les élus qui vont devoir s'entendre sur un tracé, sur un parcours d'abord et avant tout, et l'élu va pouvoir peut-être promettre un montant d'argent pour démarrer et ensuite impliquer le secteur privé qui va pouvoir fournir de la main d'œuvre, de l'argent et des terrains; le milieu privé a de très grands terrains.

635 Les citoyens arrivent après ça, à la quatrième étape, en acceptabilité sociale, où ils vont devoir répondre, finalement, au plan proposé. Une fois qu'on a un accord consensuel, disons, on a une étape critique qui vient de se passer et on peut vraiment embarquer dans des phases de projet.

640 Donc, le citoyen n'a pas tout à fait la place d'instigateur du projet, c'est vraiment les experts qui vont venir le proposer, mais ils sont très importants dans la démarche aussi.

645 Je pense que je termine là-dessus... Oui. Je terminerais juste sur celle-là.

650 Ici, c'est intéressant, c'est des études qui sont faites à UBC, à Vancouver, et c'est pour
montrer qu'on a beau vouloir agir à l'échelle citoyenne, il y a comme une gradation qui a été
documentée où on voit que le citoyen veut bien s'impliquer au niveau de son foyer, de son
entreprise, son école, son parc ou son bloc, où est-ce qu'il habite, sa ruelle, par exemple. Mais
ça sort un petit peu de la compétence citoyenne. D'où le fait que le citoyen ne se retrouve pas
dans la première étape de projet; et ça prend une volonté politique forte pour démarrer un projet
comme celui-là.

655 Là, c'est vrai, je termine là-dessus.

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

660 C'est le moment où je dis « merci ». C'est très gentil.

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

Tout à fait.

665 **M. AKOS VERBOCZY, animateur :**

Alors merci beaucoup pour cette présentation.

670 C'est très concret, c'est la question de la définition commune. Là, ici, on est dans — vous
m'avez un peu interpellé. Ici, on est dans un secteur, Bridge-Bonaventure, où on veut... il y a des
espaces publics, peut-être des espaces publics à créer. Il y a des lieux emblématiques à soutenir,
à sauvegarder, à mettre en valeur et, la façon que c'est décrit dans le document de la ville, c'est la
trame verte sert à relier ces espaces-là. Est-ce que pour vous, est-ce que nous sommes dans
votre définition de la trame verte, ou trame écologique, vous parlez? Est-ce que les deux, est-ce
675 que c'est compatible? Est-ce qu'on peut faire les deux, et qu'est-ce qu'il faut pour atteindre les
objectifs?

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

680 Oui, je pense que tout est compatible. Ça peut se faire ensemble. Dans les entretiens, dans les discussions qu'on a eues, dans le fond, par le passé, ce qu'on voit c'est que... Ce qui est important c'est d'avoir des zones vraiment déterminées, définies pour la biodiversité. Si l'ensemble des projets comme ceux-là qui sont entièrement à des vocations, bien, de transport ou que, pour l'agrément, disons, bien on va perdre un peu la retombée positive pour la biodiversité. Donc, il faut vraiment partager un projet comme celui-là.

685 Oui, il y a de l'espace. Moi, je n'ai pas fait mes devoirs où est-ce que je n'ai pas fait le repérage de tous les parcs dans la zone en question aujourd'hui, mais commencer par ce découpage-là puis ensuite commencer à voir où est-ce qu'ils seraient, où seraient les emprises. Puis je vous dirais au niveau de terrain, plus que dans l'étude, ce qui fonctionne, c'est, il faut travailler avec nos forces. Donc, quand on a déjà une mobilisation citoyenne pour un espace, bien
690 c'est là qu'on va faire notre première étape de projet aussi.

C'est pas nécessairement notre meilleure phase I qu'on aurait souhaitée, mais quand on a des citoyens déjà mobilisés, c'est par là qu'on doit commencer parce que c'est beaucoup plus facile. Donc, on répond à la trame verte, oui, mais c'est en fonction de l'ouverture des gens qui font vivre le lieu, là. Je ne sais pas si ça répond.
695

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

700 Vous vouliez intervenir?

Mme AURÉLIE GENRIES :

705 Non, mais dans le fond, j'étais vraiment d'accord avec ce qui vient d'être dit, et puis une fois qu'on va servir la biodiversité, on va pouvoir servir tout le reste. Cela veut dire, quasiment automatiquement, parce que quand ces liens vont être faits là, les gens vont suivre naturellement. On a tous davantage envie de se déplacer à pied ou à vélo le long d'un corridor vert que le long

d'un immeuble tout gris. Donc ces transports actifs là qui vont aussi être bénéfiques pour la santé, ils vont se faire naturellement de façon concomitante.

710

M. ÉRIC ROBITAILLE :

Puis en plus, on avait trouvé des liens avec la biodiversité puis la santé puis la pérennité aussi des espaces verts. Je suis d'accord avec mes collègues.

715

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

Quand on dit qu'une piste cyclable verdit, hein, des arbres puis une piste cyclable. C'est pas nécessairement écologique, est-ce que j'ai bien saisi ce que vous disiez?

720

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

En ce moment il y a une opportunité incroyable à Montréal. Ce sont les emprises d'hydro-électriques. Est-ce qu'il y a une ouverture d'Hydro-Québec ou est-ce qu'on va vouloir donner une nouvelle vocation à ces espaces-là? Si la ville profite de l'occasion pour uniquement faire des tracés de pistes cyclables, on manque un rendez-vous important au niveau de la biodiversité.

725

Je pense que, oui, c'est possible de faire cohabiter ces deux usages là mais pas partout. Puis, il faut vraiment, comme je l'ai mentionné avant, désigner des espaces qui sont là pour la biodiversité, qui existent juste pour eux-mêmes, pas nécessairement pour qu'on soit obligatoirement présent pour en profiter. Ça devient un peu nos puits de biodiversité ou notre source de biodiversité qui va alimenter le reste des projets. Ça fait que je pense que ça a sa place. Des transports actifs, c'est essentiel; mais il ne faut pas qu'automatiquement — c'est pour ça la définition, d'ailleurs — il ne faut pas qu'à chaque fois qu'on va planter des arbres sur le bord d'une piste cyclable, on se dise qu'on fait un corridor écologique. On fait peut-être un lien vert, quelque chose d'agréable au niveau de l'aménagement, mais on n'est pas en train de répondre à un besoin de la biodiversité nécessairement. Encore une fois, question d'échelle.

730

735

740 Si on parle d'un pollinisateur, bien l'abeille, elle va bien heureuse de trouver un des arbres fruitiers sur son chemin, puis ça va lui suffire avec des herbacés qui correspondent à ses besoins. Mais si on va à une échelle supérieure où est-ce qu'on vise le renard, peut-être qu'il va trouver moins intéressant l'espace s'il est éclairé toute la nuit pour la sécurité, on s'entend. Puis il va peut-être le trouver moins intéressant justement pour l'utiliser pour y habiter.

745 **M. AKOS VERBOCZY, animateur :**

Puis le renard sur l'autoroute Bonaventure, peut-être aussi qu'il va être moins content.

750 **M. ÉRIC ROBITAILLE :**

Bien, c'est ça, biodiversité, j'ai vu dans votre projet Darlington que vous vous souciez aussi des piétons parce que vous avez mis des... ça peut se faire là, c'est ça.

755 **M. ALEXANDRE BEAUDOIN :**

Bien, ça prend des étapes transitoires. Moi, j'aimerais ça qu'on arrive puis qu'on déminéralise tout de suite, mais ça ne fonctionne pas comme ça. Ça fait que dans le fond, on a commencé par du mobilier urbain pour montrer que ce n'était plus nécessairement utile pour la voiture, pour éventuellement, on parle de 2021, déminéraliser l'espace.

760 Donc, oui, on a commencé par ce mobilier-là, puis c'est pour l'attroupement pour les citoyens, mais le but, c'est vraiment de donner, créer du sol, planter des arbres directement. Puis ce qui est le *fun*, c'est qu'après, bien ça nous permet d'avoir le retour des citoyens immédiatement, aussi là, avec qu'est-ce qui se passe comme activité. Puis une fois qu'on déminéralise bien, ce mobilier-là, il sert pour ta phase II parce que tu le déplaces ailleurs sur ta route, puis tranquillement, ça te fait avancer aussi.

765

770 **M. AKOS VERBOCZY, animateur :**

Donc, dans l'étape, on peut faire des aménagements temporaires?

775 **M. ALEXANDRE BEAUDOIN :**

Oui. La Ville de Montréal s'est dotée d'un document l'année dernière, je pense, sur les projets transitoires, un gros document rouge, ça, c'est un excellent ouvrage pour ceux qui veulent faire des mémoires puis s'inspirer là, il y a de très belles idées là-dedans.

780 **Mme AURÉLIE GENRIES :**

785 Moi, je voulais rebondir sur ce qui a été dit juste avant et puis notamment, bien, les arbres qui seraient plantés et le petit schéma. Je ne sais pas si vous avez eu le temps de le voir, mais avec l'importance d'avoir ces trois strates de végétation, donc : des arbres, des arbustes et puis des herbacés.

790 Tantôt aussi, ça a été dit l'aspect visuel sécuritaire, la perception que les gens ont des parcs. Le gazon, ce n'est pas optimal. C'est sûr que c'est ce que les gens aiment, c'est ce qu'ils trouvent plus joli. Là, aussi, on n'y arrivera pas du jour au lendemain, moi, j'aimerais avoir des prairies fleuries dans les parcs plutôt que du gazon parce que le bénéfice, en termes de biodiversité, en termes de pollinisation, est vraiment beaucoup plus important, même aussi au niveau des îlots de chaleur. Donc, gardez ça à l'esprit que c'est beau d'avoir autre chose que du gazon, et surtout, c'est utile pour tous les animaux.

795 **M. AKOS VERBOCZY, animateur :**

800 Et sur un secteur industriel, un ancien secteur industriel comme ici, c'est quoi l'ambition de verdir ça, de créer à l'intérieur d'un ancien secteur industriel une trame verte, des parcs? Il y a des enjeux de décontamination, de déminéralisation, est-ce que vous pouvez dire quelque chose là-dessus?

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

805 J'aimerais ça réagir sur la décontamination. On a, en ce moment, dans la recherche des outils, des holobiontes, une espèce de mélange de végétaux et de champignons qu'on est capable d'utiliser pour décontaminer. Mais c'est très lent par rapport à la technique *dig and dump* où est-ce qu'on va juste creuser et enlever le sol contaminé, l'amener ailleurs; on le voit plus, c'est réglé. Puis on amène du bon sol de qualité, on démarre.

810 Là, si on fait l'analyse du cycle de vie, l'impact carbone du déplacement du sol, et cetera, est-ce qu'on est vraiment dans une solution? Je pense qu'il faudrait se servir de l'historique ici pour servir la recherche puis faire des projets pilotes de décontamination par les végétaux et par les champignons. Puis je pense qu'il y a des zones qui devraient être en bonne vieille méthode *dig and dump* pour aller plus vite, mais il y a des zones qui devraient déjà être définies, déterminées pour se dire : essayons donc cette technique-là et allons inspirer d'autres projets sur 815 l'île de Montréal et peut-être de l'ACMM, et ainsi de suite. Parce que la connaissance est là. On a de la difficulté à l'utiliser parce que c'est trop lent. Mais c'est une méthode qui est positive, là, qui a démontré qu'elle fonctionne très bien.

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

820 Et comment on aménage une trame verte quand il y a des bâtiments, des autoroutes, qu'on est dans un centre-ville, mais en même temps, on est au bord du fleuve, il y a le canal Lachine. Puis il y a un deuxième volet à la question, c'est : on est dans un secteur, mais... il y a des fours, ça fait que je comprends, des liens avec le fleuve, avec le parc Jean-Drapeau, avec le 825 mont Royal, comment on développe un secteur avec ces défis?

Mme AURÉLIE GENRIES :

830 Oui, bien, je les laisserais peut-être parler après s'ils ont des choses à compléter sur le sujet. C'est certain qu'il y a beaucoup d'acteurs impliqués. C'est de voir qui est en jeu déjà. Est-ce qu'on est sur des terrains qui appartiennent, qui sont une tenue au municipal? Est-ce qu'on est sur

des terrains qui sont, qui sont chez vous, qui sont chez monsieur, madame Tout-le-monde? Est-ce que c'est des institutions, commerces, industries? Les enjeux sont multiples et puis le pouvoir d'agir est différent aussi.

835

C'est important, une fois qu'on a fait l'étude qui va permettre de voir où est-ce qu'il faudrait justement restaurer la connectivité, puis comme disait Alexandre, d'aller l'amener, d'amener ces points verts finalement là où ils sont déficients, de regarder ensuite, bien ça tombe chez qui, l'endroit où il faudrait mettre cette verdure-là. Et puis, rendu là, comme ça a été dit, à ce moment-là, arriver déjà avec des idées d'aménagement et puis les soumettre finalement aux personnes qui ont le pouvoir d'agir et de planter, discuter avec aussi et voir c'est quoi leur limite, c'est quoi leurs besoins. On en fait parfois, on est comme : « bien oui, mais il y a le problème du déneigement », effectivement. Il y a d'autres problématiques, il faut les connaître parce qu'on a des idées, parfois elles sont superbes, mais dans la réalité, elles sont difficilement applicables.

840

845

Donc, c'est vraiment d'avoir autour de la table finalement, tous les acteurs pour avoir, leur amener une vision macro, mais aussi avoir leur réalité à eux plus locale.

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

850

Je veux juste ajouter dans le fond, quand on fait la réflexion d'origine, t'sais, moi, je disais 2014, si vous allez en 2019, maintenant, voir le corridor écologique Darlington, vous n'allez pas sentir que vous êtes dans une forêt urbaine. On est loin de ça. Ça fait que c'est pas à pas, c'est un plan directeur, c'est une influence de réflexion. À chaque rénovation, on essaie d'en faire un peu plus, donc c'est très lent.

855

J'aimerais ça que ça aille plus vite aussi, mais il faut s'armer de patience. Il faut seulement bien l'ancrer dans la vision d'Aurélie, macro, elle voit le paysage au complet, donc vous réfléchissez à un corridor écologique qui s'ancre bien dans la trame verte, puis disons, le corridor, c'est une des pièces du casse-tête qui permet de bâtir ce paysage-là. Donc il faut vraiment...

860

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

865 Donc à chaque intervention... Pardon.

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

870 Non, vas-y.

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

875 Et chaque intervention sur les 5, 10, 15, je pense, c'est sur 20 ans, là, le projet? En tout cas, c'est...

M. ALEXNADRE BEAUDOIN :

880 J'aimerais ça.

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

885 Mais l'idée c'est qu'à chaque intervention, on réfléchisse l'intervention en fonction de cette trame-là qu'on bâtit sur peut-être plusieurs générations.

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

890 Exactement. Un bel exemple, c'est qu'on a proposé de notre projet de corridor écologique et, finalement, la Commission Viger s'en est emparé, on ne le savait pas, à Montréal, on était vraiment heureux. Puis quand le centre commercial qui se trouvait sur l'emprise Darlington a voulu faire des rénovations, ils se sont fait imposer d'arrimer leurs aménagements du côté du corridor Darlington pour participer à ce projet-là. Je pense que c'est une belle démonstration; je n'aurais jamais pensé demander au centre commercial de faire sa part, pour être franc. Puis voir que là, ils se sont fait imposer par le Bureau d'urbanisme, bien, ils le font maintenant.

895 Donc, c'est d'avoir cette vision, puis à chaque fois qu'on a une opportunité de projet, bien, on ajoute une couche, puis on avance tranquillement, puis le corridor va se dessiner tranquillement.

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

900 Et, je vous ai écouté, on va écouter votre intervention, puis après ça va être à la salle de poser des questions.

Mme AURÉLIE GENRIES :

905 Oui, ce que je voulais dire, c'est parce qu'on a dit effectivement se projeter à vingt ans, moi, je dis toujours aussi aux gens projetez-vous plus loin, notamment, en lien avec le contexte des changements climatiques que j'ai mentionné avant.

910 Il faut toujours avoir à l'esprit, parce qu'on se dirige vers ça, que d'ici la fin du siècle, c'est plus 4, plus 7 degrés qu'il va y avoir en moyenne annuelle des températures dans le sud du Québec. C'est énorme en termes d'impact sur la population, sur la santé, mais aussi sur les espèces. Donc, si jamais vous devez être amenés à vous prononcer aussi sur ce qui va être planté, réfléchissez que des espèces qui pour l'instant se trouvent bien — espèces végétales, j'entends — dans le sud du Québec, bien elles ne seront plus capables ou alors elles vont avoir vraiment de la misère à vivre ici dans une cinquantaine d'années.

915

 Donc, toujours penser à ça parce que, il y en a qui vont dire « oui, 4 à 7 degrés, qu'est-ce que ça représente? ». Quand c'était ça en moins, on était couvert, il y avait la calotte de glace. Donc, l'impact sur l'environnement c'est vraiment majeur. Donc, toujours avoir ça en tête.

920

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

 Alors, merci beaucoup.

925 Maintenant, c'est à vous. S'il y a des courageux ou des courageuses qui vont aller... le
micro est permis, donc.

Mme CÉLESTE CORDONNIER :

930 Bonjour, je m'appelle Céleste Cordonnier.

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

935 Attendez. Je vais juste, avant qu'on commence les questions, vous demander de vous
présenter et d'être aussi bref que possible.

Mme CÉLESTE CORDONNIER :

940 Donc, je m'appelle Céleste Cordonnier, je suis étudiante dans le baccalauréat en
urbanisme à l'UdeM, puis j'avais une question sur les corridors écologiques. Est-ce que le corridor
en lui-même ce serait un milieu de vie pour les animaux, parce que quand vous parliez des
chemins de fer, est-ce que, alors si on en implante sur des chemins de fer, il faudrait qu'ils ne
soient plus utilisés aujourd'hui ou ça peut être compatible avec l'utilisation du chemin de fer?

945 **M. AKOS VERBOCZY, animateur :**

Un exemple d'ancien chemin de fer, ça?

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

950 C'est un chemin de fer utilisé encore aujourd'hui. Puis ce n'est pas une idée de moi, là,
d'utiliser les chemins de fer, c'est reconnu en connectivité de manière générale, les chemins de
fer sont déjà utilisés. Quand il n'y a pas de train qui passe, c'est nivelé, il n'y a pas d'obstacle,
c'est quand même très calme; et le chemin de fer, c'est privilégié pour plusieurs animaux.
955 Souvent, je termine ma présentation avec un pékan. Je ne sais pas si vous connaissez, c'est

960 comme un petit ours, là dans le fond, un petit carcajou, qui a été pris en photo sur l'Île de Montréal. Il a un domaine vital de 400 kilomètres carrés. Il n'a pas... son domaine vital normal. Ça fait que lui, il utilise les chemins de fer, les ponts ferroviaires pour rentrer sur l'île parce que quand il n'y a pas de passage, si utilisé, donc c'est déjà un cas. C'est pour ça que l'idée c'était de connecter le mont Royal à un chemin de fer.

965 Là, on a une opportunité dans notre projet parce qu'anciennement c'était une zone de déchargement des frets, des cargaisons, donc on a un 80 pieds de chaque côté qui servait à ça puis aujourd'hui c'est plus utile. Donc, on pourrait penser entamer une discussion avec CP — dans quarante ans — pour éventuellement avoir accès peut-être à une voie, une partie qui serait aménagée pour la biodiversité officiellement.

Mme CÉLESTE CORDONNIER :

970 O.K. Merci.

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

975 D'autres questions? Monsieur?

M. DANIEL CHÉRUBIN :

Daniel Chérubin de VSMS. J'ai une question — ça fait un peu écho à ce que vous avez...

980 **M. AKOS VERBOCZY, animateur :**

Vivre Saint-Michel...

M. DANIEL CHÉRUBIN :

985 ... en santé, oui.

990 Ça fait un peu écho à votre intervention tantôt par rapport aux grandes infrastructures, que ce soit les autoroutes, et cetera, jusqu'à présent, on a mentionné les corridors verts comme vis-à-vis du changement climatique, de la biodiversité, mais comment est-ce qu'on peut les mettre à profit vis-à-vis des enclavements territoriaux. Quand il y a les grandes infrastructures, effectivement, ça représente des barrières. Est-ce qu'il y a des outils qu'on pourrait utiliser pour, soit déclasser les autoroutes ou... Parce que c'est quand même un frein ou une limite à ce genre d'intervention? Merci.

995 **Mme AURÉLIE GENRIES :**

1000 Déclasser les autoroutes, je ne suis pas sûre, en tout cas, ça ne va pas arriver avant longtemps. Par contre, ça se fait beaucoup plus en Europe, mais de plus en plus ici, il peut y avoir des passages fauniques qui sont extrêmement verdis; il y en a notamment un sur la 10 qui s'est fait donc plus sur la Rive-Sud de Montréal. Donc, c'est possible finalement de, j'ai envie de dire, que tout le monde soit heureux là-dedans et puis que les animaux passent de façon sécuritaire et puis les humains aussi.

1005 C'est certain, ce que je disais tantôt, plus un milieu est vert plus on va avoir tendance à l'utiliser en tant que piéton ou cycliste, mais de là à inverser la tendance au niveau de l'automobile, je ne suis pas sûre que ça va se faire rapidement.

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

1010 Je veux dire, on peut rêver quand même, parce qu'Horizon Canada, je pense, une espèce d'organisation qui travaille au niveau fédéral, ils sont une trentaine de personnes, comme des futurologues qui projettent la société de demain, puis en combinant voiture électrique, voiture autonome et télétravail, eux, sur raison de 15 ans, ils disaient, on va voir vraiment l'utilisation des voies revisitées. O.K. Ils avaient cette vision-là eux autres de leur côté. Ça fait que peut-être, on
1015 peut rêver, moi, je suis là pour faire rêver de toute façon aujourd'hui. On peut rêver, peut-être enlever une voie.

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

1020 Bien oui.

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

1025 Tranquillement.

M. VIENNEY BÉLANGER :

1030 Mon nom est Vianney Bélanger. Mon intervention, je la fais plus comme citoyen qui habite le quartier, c'est-à-dire sur le bord du canal Lachine. J'ai aussi participé au développement des Loft Redpath sur le canal et j'y habite depuis 15 ans.

1035 Je trouve intéressantes vos interventions, mais, selon moi, il manque trois chaises sur le podium. Parce que vous avez parlé de corridor bleu et vert, les corridors de biodiversité, mais dans le quartier, dans le secteur qui fait l'objet de la consultation, Bonaventure-Bridge, il y a trois acteurs. J'en nomme trois, notamment, trois importants.

1040 Parcs Canada, qui gère, administre, investit dans le réseau bleu et vert le long du canal. Ça aurait été intéressant qu'ils soient ici, qu'ils nous disent, puis qu'ils ont des projets, des visions. Ils viennent de dépenser environ 150 M. On ne sait pas, c'est leur objectif.

Je ne dis pas ça négativement, mais ça aurait été intéressant pour les citoyens pour qu'on puisse, il faut arrêter nous-mêmes de travailler en silo comme citoyen. Il faut mettre les acteurs du milieu.

1045 Le deuxième important, CN, vous l'avez nommé, Monsieur. CN, quand vous vous promenez dans ce quartier-là, vous faites — allez, vous promener sur les voies ferrées, je peux vous dire qu'il y en a qui ne servent à rien, depuis des années. Mais le CN m'ont dit qu'ils en ont toujours besoin, mais ces gens-là, il faut les confronter, il faut les mettre devant nous, qu'ils nous

1050 expliquent qu'est-ce qu'ils veulent faire pour qu'on les force à réagir pour qu'on puisse les intégrer dans la démarche de consultation. Ils contrôlent le territoire.

1055 Le troisième pour remplir le troisième fauteuil dont je parlais, le Port de Montréal. Le Port de Montréal contrôle tout *Quebecer Dyke (sic)*, la Pointe-du-Moulin; ils sont impliqués. Et ils ont des projets d'investissement et de développement. Ça serait intéressant, si on veut faire une réflexion sur le secteur, il faut avoir les acteurs avec le plan d'intervention pour qu'on comprenne la dynamique, et après ça nos réflexions, nos mémoires vont s'appuyer sur des choses qu'on aura entendues. Ça, c'est *mon* macro.

1060 J'ai une intervention plus comme citoyen qui habite sur le canal. On parle de mobilité, je me déplace à pied plus qu'en bicyclette. Pourquoi? J'habite près du centre-ville donc la mobilité, la marche, on dit toujours que pour la santé, c'est peut-être aussi bien.

1065 Mais savez-vous, savez-vous, ça fait 15 ans que je suis sur le canal, la rue Saint-Patrick, le bout de trottoir, entre la rue des Seigneurs, un peu... pour joindre sur le pont Wellington, du côté nord, il a été fait cette année. Un.

1070 Deux. Si vous regardez, on se plaint des liens entre le nord et le sud, le quartier qui est enclavé. Les deux ponts, vous prenez Charlevoix — puis je veux vous parler des choses simples. Charlevoix et des Seigneurs, on passe encore à côté des voitures sur un petit trottoir de métal qui est large de même. C'est facile de faire des trottoirs de l'autre côté plus sécuritaire pour les piétons. Un.

1075 Deux. Le pont Wellington, il n'a pas été fait il y a un siècle dernier. Il y a un trottoir du côté ouest, du côté est, tu arrives sur, tu peux tomber dans le trou de l'ancien tunnel, ça ne débouche à nulle part. Ce n'est pas... Là, on parle de mobilité et lorsqu'on arrive au pont bleu pour rentrer dans le Vieux-Montréal, il y a un trottoir. Pour aller attraper le trottoir, tu passes en dessous, avec la piste cyclable, tu manques de te faire arracher les bras pour retourner. Tu fais le 360 degrés, et là, tu passes sur un petit trottoir. Du côté ouest du pont bleu, il n'y a pas de trottoir.

1080 **M. AKOS VERBOCZY, animateur :**

Vous savez que ce n'est pas inintéressant tout ce que vous dites.

1085 **M. VIENNEY BÉLANGER :**

Oui. Mais je termine là-dessus. Mais je pense lorsqu'on fait des journées, et vous nous demandez de vous donner un petit peu, c'est intéressant qu'on puisse avoir l'occasion d'exprimer et qu'on puisse corriger que d'ici avant les consultations, les mémoires, qu'on sache qu'est-ce que des intervenants majeurs. J'ai été fort intéressé de vous écouter, mais j'aurais aimé ça qu'on confronte avec d'autres personnes. Ça aurait animé le débat. Merci.

1090 **M. AKOS VERBOCZY, animateur :**

1095 Il y a l'atelier à côté aussi, où ils sont en train de parler en ce moment des... de quoi donc?
... Du renforcement des connexions et des déplacements en transport actif et collectif au cœur de la mobilité. Donc, ça, c'est à côté.

1100 Puis c'est vrai qu'on travaille à développer des trames vertes, vous l'avez dit, forcément il y a plein d'acteurs — parce qu'on est sur du terrain privé, public, institutionnel, commercial, délaissé, abandonné. L'exemple de monsieur est bon, là, du CN, des compagnies de chemin de fer. Évidemment, quand on met en place des projets de trames, le défi, c'est aussi un défi de cohésion de tous ces acteurs. Vous l'avez noté, je...

1105 **Mme AURÉLIE GENRIES :**

Oui. Merci. Je voulais juste faire un commentaire sur le dernier point apporté et puis la place des piétons finalement dans l'espace.

1110 C'est que — puis il n'y a pas *intente (sic)* de jugement dans ce que je vais dire là — mais vous avez sans doute vu le projet de réaménagement de la rue Sainte-Catherine qui va laisser

1115 beaucoup plus de place finalement aux piétons et puis moins de place à la voiture. Comment on fait ça? C'est réglementaire, puis ce que je disais, il y en a plusieurs des outils qui existent, les élus les ont à disposition. Donc ce que vous, vous pouvez faire finalement, bien, c'est d'aller manifester votre désir de laisser plus de place aux piétons aux élus notamment lorsqu'ils se rencontrent pour amener finalement à une requalification de l'espace pour laisser plus de place au volet piétonnier.

M. ÉRIC ROBITAILLE :

1120 Oui, je voulais juste ajouter que l'approche que j'ai présentée, EIS, pourrait répondre probablement à vos préoccupations; que c'est pas juste sur la trame verte là, mais sur l'ensemble des aménagements qui peuvent favoriser la santé de la population, entre autres le transport actif collectif, mais plein d'autres choses aussi. Par exemple, les terrains contaminés aussi ou...

1125 **M. ALEXANDRE BEAUDOIN :**

1130 Par rapport aux chaises absentes, je ne pense pas que c'est des joueurs à intégrer à l'étape zéro, à l'étape un. C'est des chaises très importantes. Je vais vous donner un exemple qu'on... une victoire avec CP, et non CN, de notre côté en tout cas de projet Darlington. Quand on a proposé le projet du corridor, on se disait qu'il fallait éventuellement utiliser l'emprise ferroviaire, ce n'est pas évident.

1135 Cet été, ils ont accepté l'ouverture de trois passages à niveau. Vous avez peut-être vu ça passer. Ça a été nos revendications du côté de la Ville de Montréal. Ça a réussi.

1140 Dans notre projet de corridor écologique, on part du mont Royal, on rejoint le campus des sciences de l'Université de Montréal. On a démarré, il y a maintenant 5 ans, 1,5 hectare de sol de chantier en jardin qui s'appelle les Projets éphémères. Allez visiter si vous ne connaissez pas, c'est merveilleux.

1145

À cause de cette mobilisation citoyenne là, ça a forcément encouragé la réflexion du côté des compagnies ferroviaires. Et un des passages à niveau est directement enligné sur le Projet éphémère. Donc, je n'aurais pas osé le demander la première année. C'est après mobilisation, après que le projet commence à prendre forme, quand on a un acteur comme l'Université de Montréal qui s'est positionné avec le projet, ça ouvre la discussion.

1150

On m'a déjà dit quelque chose par rapport aux chemins de fer. Je ne veux pas nommer la personne, mais elle a travaillé pour CP et elle dit : dans leur tête, il y a CP, Dieu, le gouvernement fédéral, provincial, municipal, et ça arrête là. On n'a pas le citoyen en tant que tel. Il faut être regroupé en municipalité pour être écouté. Ça fait que le citoyen n'a pas vraiment force de parole à cette échelle-là. Il faut vraiment s'unir, travailler ensemble, puis faire une pression commune pour ça. Après ça, pour les autres, Parcs Canada...

1155

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

Le renard, il est le dernier, je pense.

1160

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

Il est loin le renard. Pour Parcs Canada, déjà notre carnet d'adresses pour des projets du canal Lachine, il y a déjà eu une discussion qui a été faite, puis ils étaient mûrs, ils n'étaient pas prêts. Je suis convaincu que Nature-Action Québec, eux aussi, ils ont déjà des contacts de leur côté pour des projets comme ceux-là. Ce n'est peut-être juste pas le temps de les intégrer tout de suite dans la démarche.

1165

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

1170

Cela dit, je pense que dans la démarche de l'Office de consultation publique pour ce projet, les acteurs qui ont été nommés ont été rencontrés à une autre activité, je pense, hein, c'est ça?

Mme ÉLISE NAUD, secrétaire-analyste :

1175 À l'Atelier de concertation qui a eu lieu en juin, tous ces gens-là étaient autour de la table avec d'autres acteurs. Il y avait 29 organisations qui étaient représentées et il y a eu des discussions.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1180 Et je pourrais peut-être ajouter aussi, en entretien individuel. On a vu plusieurs de ces...

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

1185 Les commissaires les ont rencontrés. Et, pour ce qui est des citoyens, il y a de la documentation sur ces activités-là qu'ils peuvent consulter sur le site web des ateliers. Des documentations qui peuvent donc les alimenter pour vos mémoires, vos opinions et vos recommandations.

On vous écoute.

1190

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

1195 Juste une... Monsieur, vous êtes définitivement un super citoyen dans ma définition. Continuez, vous devez vous mobiliser, vous connaissez le milieu localement, on le voyait dans votre intervention. Vous connaissez les détails que, nous, on ne connaît pas. Ça prend des gens comme vous, impliqués, mais pas individuellement. Il faut vraiment s'unir et rejoindre des groupes pour avoir une voix plus forte. Je pense vous devriez en faire partie.

Mme KARINE TRIOLLET :

1200

Karine Triollet de la CDC, Action-Gardien, Pointe-Saint-Charles. Oui, définitivement ça prend souvent des citoyens et citoyennes mobilisés pour justement, des fois, aller chercher la

volonté politique et les investissements que ça prend pour pouvoir aller de l'avant avec ces projets-là.

1205

Merci beaucoup pour vos présentations. C'est vraiment inspirant. Je crois que sur les corridors écologiques, il y a beaucoup à faire dans Bridge-Bonaventure.

1210

Une question, je comprends que vous ne connaissez pas forcément précisément le secteur, mais il y a l'ancien Bassin Wellington qui a été pratiquement tout remblayé, il reste une petite partie. Et donc parmi nos propositions, il va y avoir de le réexcaver, ne serait-ce que pour rappeler le patrimoine, mais aussi pour une question de biodiversité.

1215

Dans les corridors écologiques qui ont été créés, est-ce que... comment on peut profiter, en fait, d'excavation, donc de bassin, et de retrouver des milieux humides pour préserver toute cette biodiversité? Est-ce qu'il y a des exemples qui pourraient nous inspirer là-dessus?

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

1220

Moi, je ne l'ai pas mis dans ma définition pour les corridors écologiques, mais habituellement dans toutes les discussions qu'on a sur la résilience des villes, puis de servir des trames vertes ou des outils comme ceux-là...

Mme KARINE TRIOLLET :

1225

Oui, c'est pour ça que j'ai été étonnée, en fait, que vous en parliez peu.

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

1230

Bien, je me fais défenseur de biodiversité, ça fait qu'à certains moments, j'enlève le transport actif de ces éléments-là aussi. Ce n'est pas que je ne veux pas, mais je veux parler de biologie. Mais la résilience des villes passe aussi par la gestion des eaux pluviales.

Mme KARINE TRIOLLET :

1235

C'est ça.

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

1240

Puis ça, ce sont clairement des opportunités à saisir. L'année dernière, on a eu du financement. On a engagé une spécialiste en urbanisme en gestion des eaux pluviales pour combiner le projet avec notre corridor pour qu'on puisse, à la fois, alimenter les zones d'eau.

1245

L'eau, c'est un des éléments les plus déficitaires, en fait, à Montréal. Quand vous voulez aider les pollinisateurs, c'est le *fun* de faire des prairies mellifères, et cetera, mais installez une baignoire d'oiseaux dans votre cour, vous allez voir que vous allez avoir beaucoup de pollinisateurs qui vont venir.

1250

Ce n'est pas évident de trouver de l'eau de qualité pour un animal, petit animal, à travers Montréal. Ça fait que déjà si on est capable d'offrir des points d'eau, c'est vraiment important au niveau de la biodiversité. Puis au niveau des îlots de fraîcheur aussi. L'eau a un potentiel de masse thermique vraiment important qui peut réguler vraiment bien la température aussi. Donc, il faut l'utiliser. C'est juste que moi j'ai dû l'écarter en fait dans ma démarche.

1255

Mme KARINE TRIOLLET :

Mais on est preneur, si vous avez des exemples inspirants qui pourraient nous alimenter.

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

1260

Des bassins multiétages. Oui. Veux-tu ajouter quelque chose?

1265 **Mme AURÉLIE GENRIES :**

De restauration de milieux humides en ville, je n'en ai pas forcément, mais d'anciens milieux ou milieux abandonnés, oui, et puis ce n'est pas incompatible, au contraire. Souvent on va voir les bassins de rétention, ils sont entourés de barrière ou grillage, comme si c'était dangereux d'y aller, mais dans le fond, leur rôle c'est de gérer les gros coups d'eau. Le reste du temps, ça peut très bien être des milieux de vie. Ça peut être aménagé, ça peut être des parcs également. Et puis, là aussi, il y a une grande diversité de plantes qui sont adaptées à ces milieux-là et puis qui vont pouvoir gérer l'eau. Gérer aussi tous les polluants et puis les fixer également dans le sol parce que, un des grands effets bénéfiques, on n'en a pas tant parlé, mais lié à la santé, c'est cet effet filtrant aussi bien de l'air que de l'eau qu'ont les végétaux et puis qui profite aussi à tous.

1275 **M. CHARLES BERGERON :**

1280 Bonjour. Charles Bergeron du Conseil régional de l'environnement.

J'aimerais ça vous entendre parler davantage de la double nature des friches urbaines. En fait, les friches qui sont des biens fonciers d'abord, donc, qui sont souvent conçues comme des terrains vacants qui n'attendent qu'un projet immobilier, donc un projet pour aller capter la valeur financière, mais donc qui sont aussi de très grands terrains vacants sur le territoire qui nous occupe maintenant. Souvent ce sont de très grands lots, laissés vacants depuis suffisamment longtemps pour qu'il y ait de la végétation qui ait reconquis les lieux. Et, donc, une végétation souvent qui présente une complexité assez intéressante. Vous parliez des trois strates, on les trouve souvent.

1290 Évidemment, quand un promoteur immobilier ou un propriétaire foncier et privé présente un projet, on commande une évaluation de la valeur écologique des lieux. Dans la plupart des cas, la conclusion va être que le lieu n'a pas de valeur écologique parce qu'on se concentre sur le lieu comme tel et non sur sa relation à la trame verte.

1295 J'aimerais ça vous entendre là-dessus, sur les critères qui sont employés pour déterminer la valeur écologique des friches urbaines. Qu'est-ce que vous recommanderiez comme innovation sur ce plan-là et, peut-être, pour contourner ce problème, est-ce que vous avez des exemples concrets de collaboration avec des propriétaires fonciers privés qui permettent de conserver les écosystèmes qui se sont développés sur les terrains vacants.

1300

Mme AURÉLIE GENRIES :

Je vais essayer de répondre...

1305

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

Est-ce que je peux poser une question qui va témoigner de mon ignorance, mais une friche urbaine, c'est quoi? Je suis peut-être le seul dans la salle qui ne sait pas.

1310

M. CHARLES BERGERON :

Une friche, on emploie le terme « friche » pour désigner tout terrain qui a perdu son ancienne fonction et qui est en attente d'une nouvelle fonction. Ça peut être un... peut-être qu'il y a des gens en urbanisme ou en géographie qui peuvent mieux définir la chose, là, mais disons, pour faire une définition générale, je dirais que c'est un peu ça.

1315

Mme AURÉLIE GENRIES :

1320

Oui, effectivement un milieu en transition, entre deux états, aussi bien dans le bâti qu'en termes de milieu naturel lorsqu'un gazon ou autre, une prairie est laissée naturellement va passer par plusieurs stades de végétations pour arriver jusqu'à la forêt.

1325

La valeur qu'on pourrait donner à ces milieux-là, on en a parlé, c'est le potentiel finalement de connectivité que ça apporterait avec les autres milieux verts dans le quartier. Aussi bien pour la faune que, aussi, pour donner un accès, ce qu'on disait, à des parcs verts, à la population.

C'est certain que ces milieux-là souvent sont des milieux contaminés, donc on ne va pas rapidement amener des gens sur place, mais ils ont un potentiel de le devenir.

1330 Travailler avec les promoteurs immobiliers, c'est très difficile. Soit, ils ont un intérêt financier en termes de retour d'impôt puis ils vont laisser les choses aller, soit il va falloir utiliser la réglementation. On peut les contraindre finalement et limiter le développement. Soit, il y a une troisième option, je peux vous donner un exemple à Lorraine, donc sur la Rive-Nord.

1335 Il y a un petit, ils ont petit bois, c'est une petite municipalité, mais ils ont une zone boisée à laquelle les citoyens tiennent beaucoup. Et puis, une partie de cette zone boisée avait un zonage blanc, donc qu'on pouvait développer. Il appartenait à un promoteur immobilier. Les gens ne voulaient pas que ce soit développé sauf que, c'est ça, ça ne leur appartenait plus.

1340 Ce qui s'est passé, c'est que le conseil municipal a fait un référendum. Donc, avec la possibilité de, ou bien on laisse faire et puis ça va se développer, ou bien on le rachète, ça coûtait quand même plusieurs millions et ça va engendrer une hausse, je vous dis le chiffre, il est approximatif, mais admettons de 50 dollars par an pendant 20 ans sur votre compte de taxes. Et les gens ont très majoritairement voté pour la deuxième option afin, collectivement, de préserver ce milieu-là.

1345

Donc, c'est aussi une autre façon de s'approprier en tant que citoyen son milieu et puis de choisir finalement ce qu'il en advient.

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

1350

Pour commencer avec les friches sur le secteur, je pense, qu'il faudrait qu'on se fasse des inventaires. Il faut qu'on essaie de connaître qu'est-ce qu'on a sur les lieux quand même de notre côté avant que ce soit peut-être le promoteur qui lui-même fasse ses inventaires pour dire que ça n'a pas de valeur.

1355

1360 Puis pour le faire, souvent, on n'a pas les fonds pour payer vraiment des spécialistes pour faire nos inventaires. On a créé un petit truc avec l'Université de Montréal qui sont — ça existe ailleurs — les Bioblitz, donc c'est des inventaires intensifs, mais c'est gratuit. Parce que dans le fond, on utilise nos étudiants de première, deuxième, troisième année de biologie. Ils vont avoir des crédits avec ça.

1365 On désigne des espaces, par exemple, où il y avait un projet, Cap-Nature, vous en avez peut-être entendu parler, dans l'ouest de l'île, et on s'en va juste à côté puis on pratique nos étudiants en inventaire. On se fait des inventaires intensifs de 36 heures, et ça nous fait une espèce de liste qui n'a pas de valeur scientifique en tant que telle, on ne pourra pas publier un article là-dessus, mais on vient trouver des espèces merveilleuses à chaque fois. On les met dans des mégabases de données et d'autres chercheurs éventuellement vont pouvoir utiliser ces bases de données là, combinées à d'autres pour faire, se parler finalement les inventaires qu'on a faits. Donc, ça existe.

1370 On peut penser, à venir cogner à notre porte au Développement durable à l'Université et demander un inventaire intensif sur ce secteur-là. On l'a institutionnalisé l'année dernière, c'était le sixième que je réalisais, le premier qu'on faisait avec crédit pour les étudiants. Et, dans le fond, l'objectif c'est d'en faire, et d'en faire, et d'en faire, ainsi de suite. Ça permet aux étudiants de se former réellement puis en même temps, on donne nos inventaires aux arrondissements, aux villes, qui n'ont pas nécessairement les fonds pour pouvoir le faire non plus sur leur territoire.

1380 On voit la surabondance des fois d'espèces exotiques envahissantes, donc ça nous donne une idée que la moitié sera peut-être coupée ou il faudrait faire un certain contrôle. Mais de l'autre côté aussi, des fois, on voit qu'il y a des espèces insoupçonnées qu'on a trouvées sur les lieux. Puis on essaie d'influencer les décisions.

1385 Ça fait qu'il y a des outils comme ça qui existent qu'on doit essayer de mettre en place, puis pour commencer, bien, il faut connaître ce qu'on a. Ça fait qu'il faut commencer avec un inventaire.

Je suis tout à fait d'accord avec vous, Charles.

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

1390

Un complément?

M. ÉRIC ROBITAILLE :

1395

Oui. J'avais juste une interrogation, là. J'avais déjà reçu des questions de régions de santé publique qui se demandaient, t'sais, il y avait des friches sur leur territoire, là, puis là, il y avait des projets immobiliers pour ces friches-là, puis on se demandait c'était quoi qui avait le plus d'impact. En tout cas, c'était une friche qui était à transformer en logements sociaux. Ça fait que c'est quoi qui avait le plus d'impact sur la santé, c'est de transformer la friche en logements sociaux, ou garder l'espace vert? Puis là, c'est ça, puis là, j'ai dit que je n'avais pas de réponse.

1400

Là, quand j'ai vu l'exemple de Lachine avec ses bâtiments... Je ne le sais pas, est-ce qu'on peut concilier trame verte, connectivité avec du bâti, t'sais, avoir du bâti quand même puis avoir une connectivité... Ton renard peut parcourir parmi les bâtiments.

1405

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

Parce que la densité, augmenter la densité est quand même une solution pour réduire l'étalement urbain. Donc, on a d'autres retombées positives. La question est complexe, là. Je ne veux pas me mouiller.

1410

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

On vous écoute.

1415

Mme PASCALE FLEURY :

1420 Oui, bonjour. Moi, mon nom est Pascale Fleury. Je suis une résidente de Pointe-Saint-Charles. Je suis aussi à l'écoquartier, en fait, je coordonne les initiatives environnementales au YMCA Pointe-Saint-Charles, donc pour l'arrondissement Sud-Ouest, c'est l'écoquartier Sud-Ouest, ruelles vertes Sud-Ouest et programme C-Vert, puis d'autres initiatives.

1425 Ça fait que, donc, ce que je voulais, bien, peut-être mentionner, c'est que bien vous aviez raison, je pense, de parler aussi que c'est filtrant, la végétation. Ça a aussi donc des impacts au niveau du cancer aussi, puis, puis, toute l'influence des microparticules, ça, bon, je ne ferai pas un débat de spécialistes, mais ce que je veux dire c'est qu'il y a vraiment beaucoup de bénéfiques au niveau de la santé, qui sont mentionnés.

1430 Aussi ce que j'ai remarqué, c'est que dans le fond, on a la grande carte, mais on voit mal comment ça s'attache à plein de petites initiatives locales. C'est peut-être une affaire qu'il faudra peut-être travailler. Par exemple, ici dans le quartier, nous, on a travaillé beaucoup en concertation avec les quatre tables du milieu. Il y a eu des projets qui ont été faits, il y a le sentier de la Bourgogne, le Sentier des parcs à Saint-Paul-Émard, et on est en train de finaliser la troisième année du projet, à travers Saint-Henri, on va avoir planter 700-800 arbustes, à peu près 70 arbres, et dans un milieu extrêmement dense et difficile à minéraliser, très difficile et très problématique, poussiéreux et tout là, et on a aussi déminéralisé 500 mètres carrés, juste dans Saint-Henri. Puis ça, c'est des projets donc qu'on fait avec les tables de quartier.

1440 Ici, à Pointe-Saint-Charles, il y a le projet « Tisser des liens verts et comestibles » qu'on fait. Ça fait que donc, je pense que toutes les petites initiatives comptent là-dedans. T'sais, de faire dans les petites friches, et c'est justement là où ça vient répondre peut-être pour empêcher de prendre des terrains, mettons, qui seraient, t'sais, pour ce que vous venez de mentionner, pour éviter d'être en opposition, bien quand on... si on peut utiliser les petits espaces qui ne sont de toute façon pas utilisables.

1445

1450 Si on peut aussi travailler sur le privé, par exemple, dans les projets qu'on fait, on essaie de planter aussi sur les terrains de l'OMHM, donc on bénéficie directement aux clientèles les plus touchées, les plus vulnérables, qui n'ont pas l'air climatisé, qui souffrent le plus de toutes ces conditions-là. Ça fait que, donc, dans le fond, la façon, je pense, t'sais, si on peut travailler plus entre les acteurs régionaux et les acteurs locaux sur ces questions-là, je pense que ça nous aiderait beaucoup.

1455 Puis, je pense que je vous invite vraiment à travailler aussi avec les tables de concertations dans ce genre de projet là — donc, vraiment ici avec Action-Gardien. Peut-être que ce qui nous aiderait aussi le plus, c'est d'arrêter de perdre notre temps sur certains projets qui ne sont pas du tout porteurs en termes de santé publique.

1460 Je pense à un stade de baseball, je ne vois vraiment pas l'utilité de, je pense... Est-ce que vous pouvez peut-être dire quelque chose là-dessus sur, est-ce qu'il y a une utilité, t'sais, sur la biodiversité, la santé publique ou quoi que ce soit à ça? T'sais il y a peut-être des projets qui sont... et est-ce que, aussi des condos de luxe sont très utiles en termes de pour aider les populations les plus vulnérables, t'sais. Je ne sais pas si vous avez des avis là-dessus. Voilà.

1465

M. ÉRIC ROBITAILLE :

1470 Je pense pour le stade de baseball. Comme je vous dis là, l'évaluation d'impact sur la santé pourrait peut-être répondre à ça, mais, t'sais, d'un niveau macro, peut-être le stade de baseball peut encourager plus de jeunes à jouer au baseball. Ça fait que d'un point de vue de santé publique, peut-être que... mais t'sais, ça serait à évaluer l'impact de ça.

Qu'est-ce qui aurait le plus d'impact, je ne le sais pas, mais ça serait à travailler.

1475 **Mme PASCALE FLEURY :**

Mais versus plus de transport actif, plus d'espace pour faire du sport.

M. ÉRIC ROBITAILLE :

1480

Mais c'est ça; c'est ça que je dis. Il faut voir les pous puis les contres, là, c'est ça. Mais, t'sais, je ne peux pas vous répondre aujourd'hui. Il faudrait évaluer l'impact. Mais, t'sais, si on prend juste le stade, t'sais, mis à part, c'est probablement qu'il y aura plus de jeunes qui vont pratiquer le sport. Parce qu'on se réfère à des idoles, là, mais il faudrait voir l'ensemble de la chose.

1485

M. ALEXANDRE BEAUDOIN :

1490

Un *mapping* des initiatives, c'est une excellente idée, puis, parce qu'on a utilisé nous autres pour le corridor écologique à l'an un, où est-ce que l'arrondissement commençait à nous aider à Côte-des-Neiges, c'était des pots géants où est-ce que, on les a placés un peu partout le long du chemin sans trop savoir quelles zones étaient plus intéressantes, puis on a mis des pancartes pour inviter les citoyens à venir jardiner.

1495

Presque tous les projets comme ça commencent par l'agriculture urbaine et, de cette façon-là, on a pu prendre le pouls un peu de notre milieu, puis on a vu qu'il y a des bacs qui étaient, on manquait, il n'y avait pas assez de bacs pour répondre aux besoins des gens, puis d'autres bouts de rues où est-ce que le bac devenait une poubelle puis il n'était pas du tout utilisé. Donc, avec l'arrondissement, à chaque année on a demandé de les relocaliser puis de les bouger, pour finalement cibler trois pôles principaux, puis là, on travaille principalement sur ces zones-là parce qu'on sait que la population est ouverte.

1500

1505

Ça fait qu'on se sert un peu d'outils comme ceux-là qui sont transportables facilement. Ça fait que ça nous permet de faire son *mapping* en même temps à travers l'agriculture urbaine, après ça qu'on arrive avec des projets de créer des prairies mellifères, plantation d'arbres fruitiers, et cetera, ces gens-là sont les mêmes qui répondent à l'appel. Donc, on connaît notre milieu. C'est un bel outil, je trouve, pour prendre le pouls.

1510 Puis pour l'OMHM, je veux juste dire qu'ils sont, ils occupent une chaise sur le Comité directeur de la forêt urbaine, ça fait qu'ils sont présents déjà, là, dans les réflexions.

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

1515 Dernière question.

Mme AURÉLIE GENRIES :

1520 Je voulais juste apporter un complément, est-ce que c'est possible? J'ai le temps pour ça? Dans le fond ce que je voulais vous dire c'est que ça ne paraît peut-être pas, puis vous n'en entendez pas parler, mais on agit, autant que faire se peut, à tous les niveaux, que ce soit macro ou micro, ce n'est pas simple.

1525 On voudrait que ce soit vert dès demain. On voudrait avoir de belles pistes tout de suite, c'est un travail de longue haleine. Vous, vous êtes là, plusieurs d'entre vous dans le quartier depuis de très nombreuses années. Moi, je travaille beaucoup au niveau des élus. On a la chance quand ça ne change pas à chaque élection. Même chose au niveau provincial, et donc c'est un travail qu'il faut refaire en permanence.

1530 On parlait aussi avec Alexandre, huit personnes sur 25 qui sont encore en poste juste le temps de faire une maîtrise, il y a un gros roulement de personnel. Encore plus, je dirais, en ce moment, parce que le marché de l'emploi est très ouvert. Donc, on crée des liens, c'est de la confiance aussi, il faut apprendre à connaître les gens et puis leur faire passer ces idées, les éduquer et les sensibiliser, et puis bien, il y a de nouvelles personnes qui arrivent, et il faut recommencer.

1535 Donc, ça ne se fait pas aussi rapidement qu'on veut. Il faut aller apprendre, finalement, à ralentir puis aller à la vitesse des intervenants qu'on a en face.

1540 **M. AKOS VERBOCZY, animateur :**

Il y a une dernière question.

1545 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui, bonjour. Alors c'est plutôt une conclusion. David Hanna, commissaire.

1550 Juste pour vous encourager de nous soumettre vos idées pour le corridor écologique et, à titre d'exemple, ça a été dans la concession très récente, qui vient juste de sortir sur Assomption-Sud, Longue-Pointe. Nous avons reçu des recommandations très claires sur les friches justement stratégiques dans la zone qui nous a permis d'identifier ces friches avec leur valeur écologique spécifique et de relier à des corridors. Alors je crois que l'*input* citoyen est très important dans ces circonstances.

1555 Merci.

M. AKOS VERBOCZY, animateur :

1560 Merci beaucoup de votre participation. Merci d'abord à nos trois panélistes. Merci à vous pour vos questions et votre attention et votre intérêt.

Maintenant, la prochaine étape, il y a un autre panel qui commence à 15 h 30, juste à côté, ici. C'est le panel de clôture sur les activités économiques dans le secteur Bridge-Bonaventure.

1565 Donc, merci beaucoup. On va s'applaudir tout le monde.

AJOURNEMENT

1570

* * *

Je, soussignée, Eve Giard, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris par moi dans cette audience au moyen du sténomasque.

1575

